

Saché-le !

Le bulletin municipal de notre village

MAIRIE de SACHÉ

Place Alexander Calder
37190 Saché

Tél : 02.47.26.86.65

Fax : 02.47.65.76.83

mairie.sache@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi - Jeudi
9h00 – 12h00
14h00 – 17h30
Mardi - Vendredi
9h00 – 12h00
Samedi
10h00 – 12h00

Permanence des élus

Le Maire, le lundi ou
sur rendez vous

Les Adjointes et les Conseillers
Municipaux sur rendez vous

Conseiller Général
Samedi matin

de 9 h à 10 h dans les locaux de
la Communauté de Communes
(à Azay le Rideau)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Alexander Calder
Tél : 02.47.73.22.57

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi - Jeudi
Vendredi - Samedi
9h00 – 12h00

Fermé le mercredi

DECHETERIE Saché

ZA Les Aunays
37190 Saché
02 47 73 25 52

Horaires d'ouverture

Hiver : 01/10 au 31/03

Lundi : 9h-12h

Mercredi : 14h-17h30

Samedi : 9h-12h et 14h-17h30

DECHETERIE Azay

Rue Gustave Eiffel
37190 Azay le Rideau

Horaires d'ouverture

Hiver : 01/10 au 31/03

Lundi, Samedi :

9h-12h et 14h-17h30

Mardi, Mercredi, vendredi :
14h-17h30

Edition trimestrielle
Numéro 23
Janvier 2014

Une centenaire à Saché, Juliette Uguen - Un très bel événement se prépare dans une famille de Saché. Le 14 février 2014, Juliette Uguen fêtera ses 100 ans. C'est un honneur et une fierté pour notre village.

Notre centenaire est donc née quelques mois avant la déclaration de la grande guerre 14/18. Issue d'une fratrie de six enfants, elle se retrouve veuve à trente quatre ans, avec deux jeunes enfants de quatre et deux ans à élever. Juliette Uguen s'est battue toute sa vie avec courage, ténacité et beaucoup de dignité. Vie de labeur et de peines, mais aussi de grands moments de joie qui ont été partagés souvent avec enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants. Vers sa soixantième année, Juliette Uguen prend goût aux voyages et elle visite alors de nombreux pays.

D'une nature alerte et vive, toujours active et curieuse de tout, Juliette garde une allure et une silhouette plus jeunes que le siècle qu'elle va atteindre. Au nom de tous les habitants de Saché, le conseil municipal lui souhaite un très bon anniversaire.

Elections municipales des 23 et 30 mars 2014 - Les lois du 17 mai 2013 ont abaissé de 3500 à 1000 habitants le seuil d'application du scrutin à la proportionnelle. La commune de Saché est donc soumise au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime dite majoritaire accordée à la liste arrivée en tête au premier tour. Le scrutin est dit à liste bloquée, c'est à dire que toute rature de nom ou modification de l'ordre de présentation de la liste entraîne la nullité du vote. Les listes doivent respecter par ailleurs le principe de parité. Elles doivent comporter autant de femmes que d'hommes avec alternance obligatoire. Autre changement allant dans le sens d'une plus grande légitimité démocratique, l'électeur désignera le même jour et sur le même bulletin de vote les conseillers communautaires appelés à siéger à l'inter-communauté.

Un second tour sera nécessaire si aucune liste n'obtient la majorité absolue (plus de 50% des voix plus une) au premier tour. Pour se maintenir, une liste doit obtenir au moins 10% des voix.

Pour tous ceux qui recherchent une information plus complète sur ces élections, nous les invitons à consulter la note en Mairie ou sur www.sache.fr.

ATTENTION. Pour pouvoir voter, en plus de la carte d'électeur, la présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire.

Concours Régional "Fleurir la France" - Le 22 octobre dernier a eu lieu à la Maison des Sports de Parçay-Meslay, la remise des prix du Concours Régional "Fleurir la France".

A cette occasion, Madame Friot, Présidente de la Société d'Horticulture de Touraine, a remis à Monsieur Christian Mabilat le Premier Prix Régional des Jardins fleuris visibles de la rue. Monsieur Mabilat a reçu en récompense un chèque et un assortiment de plantes.

Nous sommes fiers qu'un habitant de Saché se soit vu remettre cette distinction bien méritée. Nous le félicitons chaleureusement ; ses parterres fleurissent et égayent joliment la traversée de la rue Sainte-Anne.

Nous précisons en outre que Saché a reçu les encouragements du jury qui nous a attribué la dixième place au concours des Villages Fleuris de moins de 3 000 habitants.

La municipalité, représentée par ses élus, son personnel, vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2014 !

Le Conseil Municipal

Manifestation du 11 janvier

Le Conseil Municipal invite tous les habitants de la commune à la cérémonie des Vœux le samedi 11 janvier à 16 h, salle Honoré de Balzac.

A cette occasion,

- Nous remettrons les prix récompensant le fleurissement de la commune
- Nous accueillerons les nouveaux habitants

La soirée se clôturera par le partage de la galette des rois et d'un rafraîchissement offerts par la municipalité à tous les habitants.

Résultat des enquêtes de recensement

Au 1^{er} janvier 2014, la population totale de Saché est de 1302 habitants.

Durée de validité de la Carte Nationale d'Identité

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité passe à 15 ans pour les personnes majeures et reste à 10 ans pour les mineurs. La prolongation de la durée sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés. En effet, la date de validité inscrite sur la Carte Nationale d'Identité n'aura pas besoin d'être modifiée.

Défibrillateurs : un territoire qui a du cœur !

La loi autorise désormais toute personne même non médecin, à utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Les élus de la Communauté de communes ont donc décidé de mettre à la disposition des usagers des défibrillateurs automatisés externes et de les rendre accessibles au plus grand nombre, notamment dans les lieux de vie à haute fréquentation.

Les premières installations de défibrillateurs devraient voir le jour avant fin janvier.

L'association **Emmaüs Touraine** et ses communautés des compagnons de l'abbé Pierre ont pour but de venir en aide aux personnes en difficulté.

Pensez à nous si quelque chose ne vous sert plus, mais serait encore utile à d'autres

Fréquentez nos "bric à brac" pour y effectuer des achats solidaires

Rejoignez bénévolement en tant qu'amis d'Emmaüs

Accueil, Dépôts et Ventes

Chinon, mardi, jeudi et samedi de 14 h à 18 h

Contact : 02.47.93.09.11 - www.emmaus-touraine.org

AGEVIE - Accueil de jour des personnes âgées vivant à domicile

Différents ateliers sont proposés dans la journée : discussions, collecte de mémoire, ateliers artistiques, moments récréatifs, sorties. Transport organisé si besoin.

Accueil le vendredi de 10 h à 17 h, salle de la Maison des Jeunes d'Azay le Rideau.

Contact : 06.29.52.54.41 - www.agevie.fr

Agenda

Janvier

Samedi 11

Vœux de la municipalité à l'ensemble des habitants, à 16 h, salle Honoré de Balzac

Samedi 25

Concours de belote, par les Amis de la Vallée du Lys, à 14 h, salle Honoré de Balzac

Château et Musée Balzac

Contactez le Musée au 02.47.26.86.50

Mars

Samedi 1er

Dîner dansant de l'Association Balzac et la Vallée du Lys, à 20 h, salle Honoré de Balzac

Samedi 8

Carnaval, Saché Anim' et Bibliothèque "Le livre dans la vallée", à partir de 15 h

Dimanche 9

Matinée Zumba, Association Familiale, à partir de 9 h 30, place Calder

Vendredi 14

Veillée Jeux de Société de l'Ecole Yves Elléouët, à 18 h 30, salle Honoré de Balzac

Samedi 22 et dimanche 23

Visite de l'Atelier Calder, suite à la résidence de l'artiste cubain Duvier Del Dago

Février

Samedi 1er

Dîner dansant de l'Association des Parents d'Elèves, à 20 h, salle Honoré de Balzac

Samedi 8

Concert "Pardi", Compagnie Extravague
Spectacle de musique à voir, à 20 h 30, salle Honoré de Balzac

Etat Civil

Naissances

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Diego CALDEIRA	le 7 février 2013	Brune MARTIN BRACHET	le 7 août
Rose CALDEIRA	le 7 février	Léa STEINER	le 19 août
Maëlle LE GLAUNEC	le 12 février	Manoa BRUERE	le 24 août
Diégo LEROUX	le 25 février	Léon BORDEAU	le 3 septembre
Michaël CECCALDI-BONNENFANT	le 17 mars	Zélie DIMEGLIO	le 11 octobre
Léo HUDE	le 6 avril	Aëlyne DESHAYES	le 6 novembre
Gabriel BOUR	le 30 avril	Paul ROBUCHON	le 6 décembre
Louis DAVY	le 7 mai	Ema ROBUCHON	le 6 décembre
Manon SEILLER	le 10 juin	Maxime RAIMBAULT	le 13 décembre
Mathéo CHOLLET VERITÉ	le 14 juillet	Mathéo LARDEUX	le 21 décembre
Lywann FRUGIER	le 20 juillet	Eline BONNET	Le 31 décembre

Mariages

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur

Maryse FERCHAUD et Valéry DESHAYES	le 18 mai 2013
Cécile BÉNARD et Laurent DESCHAMPS	le 1er juin
Sandie ROCCHI et Antoine SCOTTI	le 6 juillet
Hélène JANSEN et Vincent MEGNOUX	le 20 juillet
Emilie CARPENTIER et Sébastien IUNGEN	le 14 septembre
Aurélie BALLESTER et Sébastien STEINER	le 12 octobre

Décès

Nos sincères condoléances aux familles

Camille BERGER	le 2 janvier 2013
Louis DAUMAY	le 9 janvier
Gisèle POUILLART	le 6 février
Simon FERTON	le 15 mars
Odette JAHAN	le 18 octobre
Gérard PERDAEMS	le 24 novembre
René ARRAULT	le 18 décembre
Nicole DUBOIS	le 30 décembre

Décès de René ARRAULT

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de René Arrault le 18 décembre 2013.

Né à Saché le 14 juillet 1926, il avait 87 ans. Une première hospitalisation au début de l'année dernière avait ébranlé sa santé qui jusque là ne lui avait posé aucun problème.

René Arrault restera pour nous tous l'homme de la vigne, accueillant, affable, toujours souriant. Vigneron reconnu pour son savoir-faire, grand défenseur des méthodes de vinification traditionnelles, il savait parler de son métier avec passion, chaleur et bonhomie.

Le nombre important de personnes présentes dans l'église de Saché lors de ses obsèques le 23 décembre dernier montre qu'il était apprécié, estimé et aimé par beaucoup dans sa région.

Le Conseil Municipal de Saché présente toutes ses condoléances à son épouse et à toute sa famille.



- Cabinet Médical -

**Avancée des travaux
Rue de la Métairie**



Sacs Poubelles

Distribution

Salle du foyer

*Samedi 25 janvier
de 10 h à 12 h*

*Samedi 1er février
de 10 h à 12 h*

*Lundi 3 février
de 10 h à 12 h
et de 14 h à 16 h*



**Chorale Ad Libitum
au Marché de Noël**

Service du 11 novembre



Principales décisions du Conseil Municipal

- Acquisition de panneaux de signalisation pour les commerces.
- Nomination d'un nouveau régisseur temporaire pour les manifestations organisées par les associations.
- Prévision d'aménagement routier rue Sainte Anne.
- Réfection des trottoirs rue Principale.
- Proposition d'achat de la loge de vigne située à l'angle de la RD17 et la route de Villaines.
- Augmentation de la puissance du compteur à l'étang de Maurux et acquisition de matériel pour répondre aux besoins des associations.
- Versement de subventions à Saché Anim', Association des Parents d'élèves, Association Sportive de la Vallée du Lys et Jumelage de Croston.

Les comptes rendu détaillés des Conseils Municipaux peuvent être consultés sur www.sache.fr ou en Mairie.

Informations Intercommunales

Un multi-accueil pour les 0-4 ans sur Cheillé

La Communauté de Communes a réalisé un multi-accueil intercommunal sur la commune de Cheillé d'une capacité de 20 places. Cet équipement communautaire qui répond aux besoins des familles en mode de garde des enfants de 3 mois à 4 ans est prévu pour une ouverture en mars 2014.

Composé de 3 dortoirs, d'une zone de soin, d'une cuisine et d'une grande salle de motricité, le bâtiment dispose d'une capacité de 20 places. De nombreux services seront proposés aux familles comme la fourniture des couches, du lait et des repas le midi.

Au total, ce sont 36 places disponibles pour les familles sur le territoire en ajoutant les 16 places de la structure A Petits Pas d'Azay-le-Rideau.

Un guichet unique des services de l'action sociale pour le Ridellois, Le Relais de Services Publics

La Communauté de Communes a réhabilité en 2010 un bâtiment sur la commune de Cheillé afin d'y accueillir l'ensemble des organismes liés à la recherche d'emploi, à l'insertion et à la formation. De nombreux services étaient proposés par les structures en place : l'association AREFI pour la recherche d'emploi et le développement économique, le centre de formation du GRETA, l'agence Mission Locale pour les jeunes, l'association Lire et Dire pour lutter contre l'illettrisme et l'exclusion, etc.

En 2012, des travaux complémentaires ont permis l'intégration des services de l'antenne de la Maison Départementale de la Solidarité du Conseil général 37. Depuis septembre 2012, les agents départementaux de l'action sociale, de la Protection Maternelle et Infantile PMI, de l'insertion et de l'aide sociale à l'enfance complètent l'offre de services et répondent à l'ensemble des besoins exprimés par le public dans le domaine social.

Un guichet d'accueil unique labellisé sous le nom de Relais de Services Publics RSP permettra d'orienter le public vers le bon service.

Au final, tout usager peut bénéficier de réponses, d'aides et de conseils sur des sujets aussi divers que les problèmes de logement, d'insertion, d'emploi, de santé, de situation financière, d'enfance en danger, de dépendance et de formation sur un même lieu.

Contact : Tel 02 47 45 37 38 ou rsp@paysazaylerideau.fr

- Rappel -

Une circulaire relative à **l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts** est parue le 18 novembre 2011. Elle peut être consultée en mairie.